

www.ramq.gouv.qc.ca

Courriel

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

Téléphone

Québec 418 643-8210
Montréal 514 873-3480
Ailleurs 1 800 463-4776

Télécopieur

Québec 418 646-9251
Montréal 514 873-5951

Nos préposés sont en service du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Québec, le 7 décembre 2005

Aux directeurs généraux et aux responsables des Services d'aides techniques des établissements autorisés du Programme d'appareils suppléant à une déficience physique

Facturation erronée

Depuis quelque temps, la Régie de l'assurance maladie du Québec constate que certains montants sont facturés, à tort, par des établissements de réadaptation en déficience physique. Ces montants relèvent plus spécifiquement d'activités administratives, tels l'accueil, l'ouverture de dossiers ou autres. Nous vous rappelons que ces montants sont déjà inclus dans le tarif horaire consenti par le Programme d'appareils suppléant à une déficience physique. Le représentant de la Régie a, d'ailleurs, fait le point sur cette question, le 27 octobre dernier, lors de la rencontre de la Table de concertation quadripartite.

Veuillez noter que les montants apparaissant sur les demandes de paiement pour des activités administratives ne seront pas payés par la Régie. Nous vous incitons à en informer les membres de votre personnel et à mettre en place, si ce n'est déjà fait, les mesures correctives nécessaires.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle